

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 mai 2018

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Laurent ROUSSELOT - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Pascal FERRARD -- M. Thibault HEINTZ - Mme Petra LAURAIN (arrive à 20 h 55)- M. Régis BELGERI – Mme Sylvie PALUMBO - M. Jean-Claude HATIER

Absents - Excusés :

Mme Christine BOUYER

Mme Marlène CLEMENT pouvoir à Mme Thérèse LALOGÉ

Mme Annette RODIER pouvoir à M. J.M. BOUSCHBACHER

Date de la convocation : 16 mai 2018

Début du conseil : 20 h 30

Monsieur le Maire demande de supprimer dans le point n : 9 :

- ★ Demandes de subvention **eau** : branchements plomb et **commune** : étude revitalisation centre bourg n'ayant pas les documents nécessaires pour délibérer.

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - SDANC : participation 2018

2 - Sté DISAL : convention de mise à disposition de locaux à la Barbeline

3 - Acquisition terrain MAUBERT

4 - Location alarme Mairie

5 - Opération « stérilisation chats »

6 - Remboursement visite médicale à J-M. DUMOULIN

7 - Réforme du camion Volkswagen

8 - Renégociation du prêt de 508 000 € - La Barbeline

9 - Demandes de subvention :

- Eau : branchements plomb
- Commune : rue du Colombier et étude revitalisation Bourg Centre

10 - Subventions aux Associations

11 - Attribution du marché « périmètre de protection des captages »

12 - Embauche adjoint administratif contractuel

- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 18 avril 2018 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1) SDANC participation 2018 (délibération n° 2018.05.23/01)

Le SDANC nous informe dans leur courrier du 27 avril que le Comité Syndical a fixé la participation financière annuelle des collectivités adhérentes soit pour une population de 1001 à 5000 habitants le montant de la cotisation est de 80,00 €.

A l'unanimité, le conseil, accepte de verser ce montant pour 2018.

2) SOCIÉTÉ DISAL : convention de mise à disposition de locaux à la Barbeline (délibération n° 2018.05.23/02)

Suite à un sinistre, la commune a mis à disposition de la Société DISAL, à titre gracieux, un local vacant situé à la Barbeline. A cet effet, il y a lieu de passer une convention. Cette Société règlera les charges jusqu'à la remise en état complète de son bâtiment situé Rue des Ponts et des Moulins.

Les Membres du Conseil, à l'unanimité, acceptent la proposition ci-dessus.

3) ACQUISITION DU TERRAIN MAUBERT (délibération n°2018.05.23/03)

Lors de la séance du 18 avril du Conseil municipal, Monsieur DESVERNES, faisait connaître les inquiétudes de Monsieur MAUBERT concernant sa responsabilité sur le nouveau parking, rue Jules Ferry, puisque la vente de la parcelle était toujours en attente à l'étude notariale bien que le Conseil ait autorisé l'acquisition le 20 octobre 2017.

Contacté, Maître Amand nous a fait parvenir les clauses de la vente.

Après lecture et délibération le conseil, à l'unanimité, accepte cette disposition afin que cette acquisition soit enfin finalisée.

4) LOCATION ALARME MAIRIE (délibération n° 2018.05.23/04)

Afin de protéger les locaux administratifs des intrusions intempestives, il serait bon de prévoir un système d'alarme.

Le Crédit Mutuel – protection vol - nous propose un service de télésurveillance : fourniture de centrale d'alarme, sirène, détecteurs, etc, une surveillance à distance 24 h/24, 7j/7, entretien, pièces (dont remplacement des piles), main d'œuvre et déplacements pour un montant mensuel de 68,00 € HT/mensuel. Les frais d'installation et de mise en service s'élèvent à 75,00 € HT.

Madame P. LAURAIN arrive à 20 h 55.

A l'unanimité, les membres, acceptent la proposition ci-dessus.

Monsieur L. ROUSSELOT demande d'en informer notre assureur.

5) OPÉRATION STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS (délibération n° 2018.05.23/5)

Le problème des chats errants sur la commune étant récurrent il y a lieu de procéder à une campagne de stérilisation. Divers contacts ont été pris avec l'ASPA, la Fondation 30 millions d'amis, la Fondation Brigitte Bardot afin d'obtenir une aide financière ainsi que des bons de stérilisation.

Pour la mise en place de cette campagne, il faut définir un montant, recenser les animaux, informer les habitants de l'action.

Il est bien entendu que les chats une fois stérilisés seront reconduits sur leur territoire.

Dans une première estimation, 60 chats errants ont été localisés sur différents endroits : HLM rue du 8 mai, HLM le Hébaïn, rue de la Collégiale, rue Saturnin Humblot.

Après concertation, le Conseil, à l'unanimité, fixe un montant de 2000,00 € et charge l'ASPA de Belmont sur Vair de procéder à cette opération.

6) REMBOURSEMENT D'UNE VISITE MÉDICALE (délibération n° 2018.05.23/06)

En vue de son intégration dans l'effectif des services techniques, Monsieur DUMOULIN devait obtenir un certificat médical d'un médecin agréé par la fonction publique.

Il s'est rendu en consultation auprès du Docteur WILLAUME à VITTEL et a réglé 25 €.

A l'unanimité, le Conseil, donne son accord pour ce remboursement.

7) RÉFORME DU CAMION VOLKSWAGEN

Monsieur le Maire informe que le camion VOLKSWAGEN ne passe plus au contrôle. Il y a lieu de le réformer. Un agent du service technique est intéressé pour récupération des pièces.

Après avoir pesé le pour et le contre, le Conseil décide de reporter leur décision ultérieurement.

8) RENÉGOSIATION du prêt de 508.000 € la Barbeline

Lors de l'élaboration des budgets 2018, la commission finance a demandé la renégociation du prêt de 508.000 € souscrit le 8 mars 2012 sur 15 ans au taux variable "Euribor à 3 mois" soit 3,418 %. Ses annuités sont élevées et risquent, pour les années à venir, de nuire à l'équilibre de cette section.

Monsieur le Maire présente les propositions du Crédit Mutuel (seul organisme bancaire ayant répondu favorablement) sur le capital restant dû (333.471,78 €) soit,

Monsieur ROUSSELOT désire connaître les montants des échéances sur la durée résiduelles au taux fixe.

Après concertation, les Conseillers, décident d'attendre les nouveaux éléments avant de statuer.

9) DEMANDE DE SUBVENTION : Travaux Ruelle du Colombier

(délibération n° 2018.05.23/07)

Lors du Conseil Municipal du 18 avril, les membres avaient sollicité une subvention auprès du Conseil départemental pour les travaux de la ruelle du Colombier sur un coût prévisionnel de 14 604.80 € H.T. qui peuvent être subventionnés à la hauteur de 20 %.

Or, par courrier du 7 mai celui-ci nous indique que suivant les aides financières actuellement en vigueur ce montant est sous le plancher fixé aux collectivités, soit pour Darney 15.000 € HT.

Monsieur DESVERNES présente un devis des Ets COLAS de 15.129.80 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental pour ce nouveau montant.

10) SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS (délibération n° 2018.05.23/08)

Monsieur le maire présente le tableau récapitulatif des vœux des associations.

Après étude, les membres du Conseil décident d'attribuer les montants suivants :

- Association Les Amis du Patrimoine (à l'unanimité)

140 00 €

- Anciens d'A.F.N	100.00 €
- Association Familiale (12 pour et 1 abstention)	2 000.00 €
- Association des parents d'élèves (à l'unanimité)	400.00 €
- A.S.D. (à l'unanimité)	2 000.00 €
- Atelier de Développement (à l'unanimité)	250.00 €
- Jeunes Sapeurs Pompiers (à l'unanimité)	500.00 €
- Comité de Jumelage (à l'unanimité)	500.00 €
- Comité d'entretien du Maquis de Grandrupt (à l'unanimité)	100.00 €
- Centre de la Préhistoire (à l'unanimité)	400.00 €
- M.P.T.(à l'unanimité) pour le fonctionnement pour la Chorale	1 000.00 € 500.00 €
- Saône Lorraine (à l'unanimité)	250.00 €
- Pêche « La Saône Vosgienne » (à l'unanimité)	600.00 €
- Tennis club (à l'unanimité)	400.00 €
- Fanfare de Monthureux/Saône (à l'unanimité)	100.00€
- Association Villageoise du Brau (Belmont les Darney) remboursement préjudice sur dégâts chapiteaux	288.00 €
- UGECAM (participation projet Mont Blanc)	250.00 €
- Légion Vosgienne	100.00 €

11) ATTRIBUTION DU MARCHÉ "Périmètre de protection des captages" (délibération N) 2018.05.23/08)

La Commission Travaux s'est réunie afin d'attribuer le marché du périmètre des captages des sources. Deux entreprises ont déposé leur offre : l'Entreprise HYDR'EAU SERVICES et l'Entreprise ID VERDE (seule entreprise venue sur place constater des travaux).

C'est ID VERDE qui a été retenu pour un marché de travaux de 49.312,30 € HT couverts en partie par les subventions de l'Agence de l'Eau (22.325 €) et du Conseil Départemental (14.794 €).

Monsieur DESVERNES signale que les bois ont été coupés et enlevés sur les territoires des communes de Saint Baslemont et de Relanges. Sur la commune de Lignéville il reste le débardage de la coupe.

A l'unanimité, les Conseillers, confirment le choix de la commission.

12) EMBAUCHE D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF (délibération n° 2108.05.23/09)

Monsieur le Maire indique qu'en prévision du départ à la retraite dans quelques mois d'un agent au service administratif nous avons accueilli, en alternance Mathilde, qui est en formation de secrétaire de Mairie.

Sa formation étant terminée et, afin quelle soit opérationnelle lors de la vacance du poste, il propose de créer, dans la grille des emplois, un poste d'Adjoint Administratif, d'une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1^{er} juin 2018.

A l'unanimité, le conseil, décide de créer ce poste.

Informations et questions diverses :

Ancien Dispensaire

- le plan topographique va être effectué par un géomètre
- Le diagnostic amiante va suivre
- les bâtiments de France vont être contactés pour avis

Château :

- Changement des fenêtres par l'Entreprise Tridon : en cours ;
- Prélèvement et analyse des champignons sur les murs des geôles par la société Aubriet 102 00 € TTC par intervention. Conclusion : les

- champignons sont dus à l'humidité : faire éventuellement un traitement antifongique ;
- les rampes escaliers intérieures et extérieures ont été réalisées par l'entreprise ROGER ;
 - prochainement enlèvement de la cuve fuel située dans les geôles par l'entreprise DCS de Héricourt.

Divers

- travaux de réparation sur la toiture de l'église 1 350,50 € TTC et travaux zinguerie MPT par l'Entreprise Hatier ;
- rénovation des escaliers du bâtiment mairie par Mr Marulier qui doit se mettre en rapport avec Mr Toussaint qui est chargé de l'éclairage du couloir ;
- entreprise Systemes plus a contrôlé les installations : aires de jeux, skate Park (réparation) circuit vélos, stade. Il y aura lieu d'intervenir dans les prochains mois sur les agrès du skate qui présentent des signes d'usure ; dégâts sur du mobilier au parc des petits du champ de foire ;
- travaux de peinture au wagon du monument tchèque par Mr Marulier devis 1772,18 € TTC ;
- les élus sont invités, sur site, pour information sur les travaux qui vont être réalisés au calvaire par les Ets Artel, de préférence vers 18 heures (l'horaire sera confirmé)
- le fleurissement de la rue Jules ferry est terminé ;
- nettoyage du cimetière ;
- convention avec la Croix Rouge signée le 9/05/2018 concernant leur installation dans les locaux qu'occupait l'Atelier de Développement ;
- un cabinet de psychologie est ouvert au 10, rue de la côte, par Madame Suzanne COLUMEAU ;
- visite de la fromagerie de l'Ermitage vendredi 1er juin avec la délégation thème du marché artisanal et avec des élus.

Monsieur Régis BELGERI fait le tour des festivités des WE à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30

Darney, 23 mai 2018

Le Maire,
Y. DESVERNES

